

MARCHE PUBLIC DE SERVICES***Acheteur***

Ministère des transports
Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest

Objet du marché

Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé relative aux travaux d'entretien, de réparation et d'investissements de catégorie 2 et 3 sur le réseau routier de la DIR SUD-OUEST

Lot 1

N° : :

Marché sur appel d'offres ouvert, passé en application des articles L.2124-1 et L.2124-2 et R.2124-1 et R.2124-2 du CCP et sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande tel que défini aux articles L.2125-1 1° et R.2162-1 à R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du CCP.

Date du marché

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

Numéro d'EJ du contrat***Code CPV Principal******Minimum - Maximum***

Maximum TTC : Cf. article 2-1

Imputation

L'acte d'engagement comporte 14 pages et l'annexe n°1

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Représentant de l'Acheteur (RA)

Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes du Sud-Ouest par délégation de
Monsieur le Préfet de la Région Occitanie par arrêté préfectoral du 13 janvier 2026

Ordonnateur

Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes Sud-Ouest par délégation de
Monsieur le Préfet de la région Occitanie donnée par arrêté préfectoral du 13 janvier 2026

Comptable public assignataire

Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques d'Occitanie et de la Haute-
Garonne

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

☐ **Je soussigné,**

Nom et prénom :											
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :											
Domicilié à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)											
Au capital de :											
Ayant son siège à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
N° d'identité d'établissement (SIRET) :											
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :											

☐ **Nous soussignés,**

Cotraitant 1											
Nom et prénom :											
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :											
Domicilié à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)											
Au capital de :											
Ayant son siège à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
N° d'identité d'établissement (SIRET) :											
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :											

Cotraitant 2	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription	☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 3	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription	☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant _____	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de : 	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société) 	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

Cotraitant _____	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de : 	
Domicilié à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société) 	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Fax :	
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières (CCATP) N° 26-007-DIR_CSPS du 5 mars 2026 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;

- ☐ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date de remise de mon offre.

- ☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date de remise de notre offre.

- ☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date de remise de notre offre.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

☐ **Prestataire unique**

Les personnes physiques chargées de l'exécution de la mission de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé des travailleurs sont :

Phase conception

	Désignation de la personne physique
Titulaire	
Suppléant(e)	

Phase réalisation

	Désignation de la personne physique
Titulaire	
Suppléant(e)	

Elle(s) est/sont désignée(s) dans le marché sous le nom de "Coordonnateur SPS" et doit/doivent respecter les règles d'incompatibilité édictées par les articles R.4532-17 à 19 du Code du Travail.

☐ **Groupeement**

Les personnes physiques chargées de l'exécution de la mission de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé des travailleurs sont :

Phase conception

	Désignation de la personne physique
Titulaire	
Suppléant(e)	

Phase réalisation

	Désignation de la personne physique
Titulaire	
Suppléant(e)	

Elles sont désignées dans le marché sous le nom de "Coordonnateur SPS" et doivent respecter les règles d'incompatibilité édictées par les articles R.4532-17 à 19 du Code du Travail.

2-1. Détermination des prix

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques du mois auquel le candidat a remis son offre . Ce mois est appelé «mois zéro» (m_0).

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCATP.

Le besoin homogène de services est alloti, les prestations définies au CCATP sont réparties en 3 lots.

Les minima et maxima par lot de l'accord-cadre sur la durée totale de cet accord-cadre à bons de commande, périodes de reconduction comprises, sont fixés ci-dessous :

Lot	Minimum HT	Minimum TTC	Maximum HT	Maximum TTC
Lot 1 – District Sud	Aucun	Aucun	110 000,00 €	132 000,00 €
Lot 2 – District Centre	Aucun	Aucun	130 000,00 €	156 000,00 €
Lot 3 – District Est	Aucun	Aucun	60 000,00 €	72 000,00 €

Les prestations seront rémunérées par application, aux quantités réalisées, des prix du bordereau des prix de l'accord-cadre pour chaque lot .

☐ **Groupement conjoint**

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** est joint en annexe au présent acte d'engagement.

ARTICLE 3. DUREE DE L'ACCORD-CADRE ET DELAIS DE REALISATION

3-1. Durée de validité de l'accord-cadre

La durée de validité de l'accord-cadre est de 12 mois à compter de la date de sa notification.

Les commandes pourront être adressées dès notification de l'accord-cadre jusqu'à l'expiration de cette durée.

Le marché est reconductible selon la périodicité suivante :

Période	Durée
Période ferme	12 mois
Reconduction n° 1	12 mois
Reconduction n° 2	12 mois
Reconduction n° 3	12 mois

Si le Représentant de l'Acheteur ne souhaite pas reconduire le marché, il doit se prononcer au moins 2 mois avant la fin de la période en cours.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

3-2. Durée et délai de réalisation des bons de commande

Pour chaque bon de commande, les prestations sont exécutées à compter de la date précisée dans le bon de commande ou, à défaut, de la date de notification de celui-ci.

Elles s'achèvent à la plus tardive des dates suivantes :

- l'expiration du/des délai(s) de « Garantie de Parfait Achèvement » (G.P.A.) prévue à l'article 44 du CCAG applicable aux marchés de travaux ;
- la levée de la dernière réserve ;
- la validation par le maître d'ouvrage du DIUO du dernier marché de travaux ;

La durée d'exécution prévisionnelle afférente à chaque commande est précisée dans le bon de commande.

Lorsqu'il s'agit d'interventions urgentes prévues à l'article 4-5 du CCATP, le titulaire pourra être joint au(x) numéro(s) suivant(s) :

Nom du prestataire	Personne à contacter	Tél./Fax/Mél.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCATP.

☐ **Prestataire unique**

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :																														
à :																														
au nom de :																														
sous le numéro :																									clé RIB :					
code banque :													code guichet :																	
IBAN																														
BIC (par SWIFT)																														

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte du mandataire du groupement solidaire (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire : _____

à : _____

au nom de : _____

sous le numéro : _____ clé RIB : _____

code banque : _____ code guichet : _____

IBAN _____

BIC (par SWIFT) _____

☐ Les soussignés prestataires groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés solidaires.

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1																																							
compte ouvert à l'organisme bancaire :																																							
à :																																							
au nom de :																																							
sous le numéro :																									clé RIB :														
code banque :																									code guichet :														
IBAN																																							
BIC (par SWIFT)																																							

Cotraitant 2

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro :

clé RIB :

code banque :

code guichet :

IBAN

BIC (par SWIFT)

Cotraitant 3

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro :

clé RIB :

code banque :

code guichet :

IBAN

BIC (par SWIFT)

Cotraitant 4

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro :

clé RIB :

code banque :

code guichet :

IBAN

BIC (par SWIFT)

Cotraitant 5

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro :

clé RIB :

code banque :

code guichet :

IBAN

BIC (par SWIFT)

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Prestataire unique**

Le prestataire désigné ci-devant :

- ☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.
- ☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **Groupement solidaire**

Le mandataire du groupement solidaire :

- ☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.
- ☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du CCAP	
1	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
2	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
3	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
4	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir
5	☐ refuse de la percevoir	☐ ne refuse pas de la percevoir

Fait en un seul original

à : le :

Identification (nom, prénom et fonction) et signature :

- du représentant habilité du prestataire unique ;
- ou du représentant habilité du mandataire du groupement et habilité par les membres de ce même groupement :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le Représentant de l'acheteur

à : le :

☐ **ANNEXE N°1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT**

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s) – Numéros du bordereau de prix
Autres cotraitants		Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s) – Numéros du bordereau de prix
N°2		
N°3		
N°4		
N°5		